

■ GVA des Baronnies : Assemblée Générale au Moulin des Baronnies



Le GVA des Baronnies a tenu son assemblée générale le 21 octobre dernier au Moulin des Baronnies à Sarlabous.

Le Président Denis Manse et Stéphane Artigues sont revenus sur les temps forts de 2020, malgré une crise sanitaire qui a fortement perturbé le fonctionnement du collectif.

L'animation de la Foire de Bourg-de-Bigorre a néanmoins pu être maintenue. De même la démarche "Circuit découverte Baronnies" initiée l'année précédente avec agriculteurs et artisans s'est développée, avec 6 jours de formation et un plan d'action sur 2 ans (nouvelle association, marchés itinérants...).

Le programme châtaigne s'est également poursuivi, avec l'accompagnement de porteurs de projet (plantation / rénovation).

Le Trésorier Philippe Labat a ensuite présenté les comptes à l'équilibre du collectif et a souligné l'appui non-négligeable des 20 communes aux projets du GVA.

Stéphane Artigues pose la question de la baisse continue

du nombre d'adhérents et notamment au service TVA (68 adhérents en 2014, 55 en 2020), qui s'explique par des cessations d'activité, des créations de sociétés qui doit faire l'objet d'une réflexion à court terme afin d'assurer la pérennité du service. L'enquête transmission engagée en 2021 au sein du GVA doit permettre de répondre en partie à cette inquiétude.

Stéphane a exposé les contours de la réforme de la PAC 2023. Des simulations permettent déjà d'entrevoir les impacts sur le territoire du GVA. Si les systèmes de productions, plutôt orientés élevages spécialisés à l'herbe, ne sont que peu impactés par les nouvelles règles relatives aux assolements, c'est bien l'évolution de l'aide aux bovins allaitants (ABA) qui interroge, notamment avec une aide à l'UGB et un effet de seuil de chargement à 1.4 UGB/ha. Simulation à l'appui, Stéphane montre un impact limité, avec un transfert d'opportunités sur la production de protéagineux et légumi-

neuses. Les effets seront à identifier au cas par cas, d'une part en fonction des avancées réglementaires début 2022 et d'autre part dans des simulations individuelles avec la Chambre d'agriculture.

Olivier Coignac, chargé de projet à la Chambre d'agriculture, a ensuite illustré les enjeux du changement climatique sur le territoire, avec des projections sur les 30 prochaines années (voir encart changement climatique).

Il a également évoqué les projets collectifs conduits ou à développer sur le territoire et sur le département visant à développer la valeur ajoutée des exploitations, notamment dans des filières demi-gros (légumes, steak haché, atelier de découpe multi-viandes à Lannemezan...).

Les participants sont restés en soirée autour d'un repas convivial au Moulin des Baronnies.

Stéphane ARTIGUES,
Chambre d'agriculture



ENFANCE
ET
PARENTALITÉ

ACCOMPAGNEMENT
HANDICAP

ENTRETIEN
DE LA
MAISON

SERVICES
ET SOINS
AUX
SÉNIORS



L'ADMR
VOUS PRÉSENTE
SES MEILLEURS VŒUX
POUR L'ANNÉE 2022

Voilà déjà 2022 qui s'annonce alors que la crise perdure depuis presque deux années ! Faut-il pour autant baisser les bras ? Bien sûr cette « crise » est vécue comme une épreuve pour beaucoup car nous manquons de perspectives et d'assurance sur l'avenir !

Mais cette crise, aussi terrible soit-elle est également riche d'enseignements ! D'abord l'ADMR est restée mobilisée (alors que le problème du recrutement demeure un facteur préjudiciable) ! Puis aidés et aidants ont pris pleinement conscience du rôle de nos intervenants, de leur professionnalisme et de leur engagement.

Surtout nous pourrions faire de cette crise une opportunité de changement et travailler à une vision plus positive de l'avenir. Nos valeurs « solidarité, réciprocité, proximité, respect et universalité » nous rapprochent et font société.

Nous nous sommes toujours rattachés à notre colonne vertébrale, notre projet politique parce qu'il fait SENS ! Encore plus aujourd'hui qu'hier car nous avons besoin que nos actes soient conformes à notre projet et aux valeurs que l'on porte pour nos bénéficiaires, nos salariés et nos bénévoles !

Continuons ensemble à nouer des relations riches, dynamiques et productives !

Je vous souhaite à tous une excellente année 2022 et vous souhaite d'être porteurs de nombreux projets de service enthousiasmants !

Fédération ADMR des Hautes-Pyrénées



Tél. 05 62 36 73 40
Fax 05 62 36 29 81
www.fede65.admr.org
info.fede65@admr.org

Madame Marie-Josée DAGUIN,
Présidente de la Fédération ADMR
des Hautes-Pyrénées



CUMA
HAUTES-PYRÉNÉES

**Assemblée générale
de la FDCUMA
des Hautes-Pyrénées**

Le vendredi 21 janvier 2022

à partir de 9H30

**Salle Espace Foirail
CHAMBRE D'AGRICULTURE
TARBES**

**Un buffet sera proposé afin de poursuivre
l'assemblée dans la convivialité**